

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

**ARRÊTÉ 2025-11229 -DRAJES GRAND EST PORTANT ATTRIBUTION DU CERTIFICAT  
PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT**

Le ministre de l'Éducation nationale, la ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L. 335-5 et L. 335-6 ;

Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1 ;

Vu le code du sport, notamment les articles D. 212-11 et suivants ;

Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre-mer, à Mayotte et à Saint-Pierre-et-Miquelon ;

Vu le décret n° 2019-894 du 28 août 2019 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État en Guyane ;

Vu le décret n° 2020-1542 du 9 décembre 2020 relatif aux compétences des autorités académiques dans le domaine des politiques de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports et à l'organisation des services chargés de leur mise en œuvre ;

Vu le décret n° 2019-144 du 26 février 2019 portant création du certificat professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport ;

Vu l'arrêté du 26 février 2019 portant organisation du certificat professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport ;

Vu l'arrêté du 26 février 2019 portant création de la mention animateur d'activités et de vie quotidienne du CPJEPS ;

Vu le procès-verbal établi à l'issue de la délibération du jury le 13 novembre 2025 ;

ARRÊTE

Article 1<sup>er</sup>. - Le Certificat Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport, mention animateur d'activités et de vie quotidienne est attribué aux personnes dont les noms suivent :

N° du diplôme	Civilité	Nom	Prénom	Date naiss.	Lieu de naissance
CPACL250135	Madame	BARBAS	Jennifer	18/08/1985	Troyes
CPACL250136	Madame	BLANCHEBARBE	Ophélie	22/04/2003	Aubenas
CPACL250137	Madame	COURTOIS	Gwendoline	01/04/2002	Thionville
CPACL250138	Madame	EMMRICH	Noémie	16/08/2003	Strasbourg
CPACL250139	Monsieur	ERCOLI	Evan	17/07/2024	Tremblay-en-France
CPACL250140	Madame	LABET	Tifanie	23/08/2001	Romilly-sur-Seine
CPACL250141	Monsieur	NICOLAS	Gabin	25/03/2002	Troyes
CPACL250142	Monsieur	PETITJEAN	Tom	29/09/2007	Troyes
CPACL250143	Madame	SILVARES	Katleen	15/07/2003	Troyes

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

Article 2. - Le recteur de région académique Grand Est est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à NANCY, le 14/11/2025  
Pour le Recteur de Région Académique,  
Et par délégation,  
Pour le Délégué Régional Académique  
à la Jeunesse, l'Engagement et au Sport  
et par délégation,



L'adjoint au chef de pôle JEPVA,  
Frédéric CUIGNET ROYER